

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 23 (1872)
Heft: 9

Artikel: Réunion des forestiers suisses à Liestal
Autor: Landolt
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784097>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE.

Organe de la Société des forestiers suisses.

Rédigé par

El. Landolt, W. de Greyerz et J. Kopp,

édité par

la librairie Hegner à Lenzbourg.

N^o. 9.

Septembre.

1872.

Le Journal suisse d'économie forestière paraît tous les mois chez **D. Hegner à Lenzbourg**. Chaque numéro est d'une feuille; le prix d'abonnement est de 2 fr. 50 par an, franc pour toute la Suisse. On peut s'abonner pour 2 fr. 70 à tous les bureaux de poste.

On est prié d'adresser à M. **El. Landolt**, professeur à Zurich les envois concernant la rédaction; les réclamations relatives à l'expédition du journal doivent être faites à la librairie **Hegner** à Lenzbourg.

Réunion des forestiers suisses à Liestal.

Le soir du 26 août un certain nombre des membres de la société des forestiers suisses arrivèrent à Liestal pour l'assemblée générale de 1872. Le programme annonçait pour le 27 une excursion dans les forêts des environs, et fixait au jour suivant la discussion des affaires de la société et des questions proposées pour la réunion de cette année. Au premier abord le nombre des assistants ne paraissait pas devoir être très considérable, parce que beaucoup, attirés à Bâle par la fête de l'inauguration du monument de St. Jacques, y passèrent la soirée et n'atteignirent Liestal que fort tard; d'autres arrivèrent encore le 27 par les trains du matin.

L'excursion fut faite par 90 personnes, y compris les amis de l'économie forestière qui s'étaient joints aux membres de la société. La ville de Liestal possède environ 2900 arpents de forêts communales; la société visita d'abord la partie de ces forêts qui est à l'ouest de la ville, puis une partie de celles des communes de Frenkendorf et de Prattlen, et enfin les forêts privées de M. Burkhardt de Bâle, à Neu-Schauenburg. Le temps était favorable et nos hôtes de Liestal, ainsi que M. Burkhardt à Neu-Schauenburg, avaient pris de telles mesures pour reconforter et rafraîchir les voyageurs que la société ne pouvait manquer de se trouver dans les meilleures dispositions. Après 6 heures du soir elle retourna à Liestal, où les membres se rencontrèrent encore dans une réunion familière, dans laquelle les chants et les chœurs ne firent pas défaut.

Pendant l'excursion les discussions portèrent sur les taillis composés, très riches en baliveaux, que l'on rencontre sur les pentes; sur les peuplements exploitables de sapins blancs presque purs, qui occupent le plateau, et sur des plantations de résineux, dont quelques-unes sont très étendues. Quant aux taillis composés, on fut généralement d'avis qu'il serait dans l'intérêt de leurs propriétaires d'en transformer la plus grande partie, parce que le sol et l'exposition seraient excellents pour des futaies et que cette transformation est déjà préparée par la grande abondance des baliveaux, ainsi que par la révolution très élevée qui a été adoptée pour une partie du sous-bois; si l'on devait conserver l'aménagement en taillis composés, il serait nécessaire de lui faire subir des modifications importantes. Les peuplements de sapin blanc ne sont pas tout à fait réguliers, et sont plus ou moins mélangés de hêtres; mais ils contiennent des provisions de bois considérables, et donnent de beaux produits en matériel et en argent. Les forestiers de montagne ont été étonnés qu'on ne pratique pas le repeuplement par voie de régénération naturelle. Depuis longtemps on y fait des coupes rases, on extirpe les souches et on défriche le sol, pour y semer de l'avoine sur toute la surface la première année, et pendant 2 ans entre les lignes de plants. Pour épuiser moins le sol et l'ameublir davantage, il vaudrait mieux faire alterner la culture des céréales et celle de récoltes sarclées; mais il serait difficile de le faire sous une administration en régie, et cela amènerait probablement une diminu-

tion du produit net. Dans les plantations, on suit le principe de mélanger les essences qui se développent rapidement avec celles dont la croissance est lente; ce procédé est tout à fait propre à augmenter les produits secondaires; mais il faut ensuite vouer des soins tout particuliers à la forêt, si l'on veut atteindre le but essentiel qui est de conserver en bon état le peuplement principal. On cultive beaucoup de pins noirs et de pins de Weymouth. Il y a encore beaucoup à faire pour établir un réseau rationnel de chemins forestiers.

Les *délibérations* auxquelles assistèrent une centaine de membres et d'invités eurent lieu dans la salle du Grand Conseil, sous la présidence de M. E. Frei, ancien conseiller d'Etat; elles durèrent de 8 heures du matin jusqu'à 1 heure.

Dans son discours d'ouverture, le président donna un résumé de la répartition des droits de propriété sur les forêts de Bâle-Campagne; environ 22000 arpents appartiennent aux communes, le reste est entre les mains des particuliers. Il n'existe pas de loi sur l'aménagement et l'exploitation des forêts, à l'exception de celle du 9 janvier 1833, qui détermine les époques auxquelles l'abattage et la vidange des bois doivent s'effectuer. Deux projets de loi forestière adoptés par le Grand Conseil, ont été successivement rejetés par le peuple, le dernier avec une majorité de 60 voix seulement.

M. de *Saussure*, inspecteur général des forêts à Lausanne ayant demandé sa démission de membre du comité permanent, il a été remplacé par M. *Pillichody*, inspecteur forestier à Yverdon. La prochaine réunion aura lieu à *Locarno* sous la présidence de M. *Varenna*, président à Locarno, et sous la vice-présidence de M. *Zarro*, inspecteur forestier à Bellinzone.

Après l'expédition de ces affaires courantes M. l'inspecteur *Frey* d'Arlesheim donna lecture de son rapport sur le premier sujet de discussion: »Quels sont les avantages et les inconvénients de l'aménagement en taillis simple et de l'aménagement en taillis composé? L'aménagement en taillis de hêtres usité dans le canton de Bâle-Campagne répond-il aux exigences d'un traitement rationnel, ou quelles modifications doit-on chercher à introduire dans ce traitement?« MM. de *Greyerz*, *Vogler*, *Riniker* et *Landolt* prirent la parole dans la discussion. On peut résumer comme suit le résultat des délibérations: Si l'on fait abstraction des

stations qui ne conviennent pas aux futaies, les taillis simples et composés ne donnent que des produits inférieurs en quantité et qualité aux produits des futaies, mais ils n'exigent pas un aussi fort matériel sur pied, et ainsi ils n'immobilisent pas un capital aussi considérable; ils ne préservent pas aussi bien le sol de l'appauvrissement, et, pour la plupart, ils ne peuvent pas satisfaire à tous les besoins de leurs propriétaires. Les forêts de Bâle-Campagne en particulier laissent à désirer sous plusieurs rapports: la distribution des essences y est défavorable, de même que la proportion entre les baliveaux et le sous-bois; ce dernier n'est pas suffisamment fourni, et les soins donnés aux peuplements sont bien défectueux; il en résulte que le produit en matériel reste de 20 % en dessous de celui des taillis composés bien aménagés et de 40 % en dessous de celui des futaies. Il serait donc dans l'intérêt du pays d'en transformer la plus grande partie en futaies mélangées de hêtres et de résineux; les sacrifices temporaires qu'exigerait cette transformation seraient allégés par la présence d'une grande provision de baliveaux, et par la révolution du sous-bois, qui est en moyenne élevée. Dans les forêts restant en taillis composés, il faudrait élever pour le balivage des chênes, des pins et des mélèzes, et pour le sous-bois il faudrait joindre au hêtre des frênes, des érables, des ormeaux et des charmes. La transformation mentionnée et l'amélioration de l'aménagement des taillis composés exigent absolument des connaissances forestières spéciales; il est donc vivement à désirer que le peuple de Bâle-Campagne adopte une loi forestière qui lui sera, espérons le bientôt de nouveau présentée, et qu'il ne s'oppose plus à l'établissement d'un homme de l'art.

M. *Riniker*, inspecteur forestier à Aarau, a présenté le rapport sur la seconde question: »L'arpentage des forêts est-il absolument indispensable pour l'établissement d'un aménagement régulier?« Dans la discussion, MM. *Landolt*, *Coaz*, *de Greyerz* et *de Meuron* ont appuyé les conclusions du rapporteur: L'arpentage des forêts doit être envisagé comme une mesure indispensable pour l'introduction d'un aménagement régulier, fondé sur la détermination du produit soutenu et contrôlant les exploitations. Mais il n'est pas nécessaire que les propriétaires qui veulent améliorer leur économie forestière commencent par faire arpenter leurs forêts; même avant de connaître l'étendue et les produits

de leurs boisés, ils peuvent et doivent entreprendre les améliorations propres à en augmenter la production; ils peuvent faire des semis, des plantations, des expurgades, des éclaircies, établir des chemins etc., et faciliter ainsi le passage à une économie forestière régulière. Si l'exécution des travaux de ce genre a fait comprendre aux propriétaires qu'on peut augmenter les produits des bois sans grands sacrifices, ils connaîtront mieux la valeur des forêts, et seront alors plus disposés à faire exécuter des mesures qui causent des frais plus considérables, lors même qu'elles ne seraient pas suivies d'avantages immédiats et patents.

Le troisième sujet était l'étude de la marche de l'accroissement dans nos forêts; M. le prof. *Landolt* de Zurich ne l'a traité que brièvement, parce que son intention n'était pas de provoquer une discussion sur cet objet, mais seulement de proposer le renvoi de la question à l'examen du comité permanent et d'une commission spéciale qu'on prierait celui-ci de nommer, en l'invitant en même temps à prendre les mesures qui lui sembleraient convenables pour faire procéder à des recherches sur la matière. Ce travail se ferait sur une échelle aussi considérable et d'une manière aussi uniforme que possible, et les résultats en seraient ensuite réunis et résumés. Cette proposition a été adoptée.

Au nom du comité permanent, M. le directeur *Weber*, présente un rapport sur la proposition faite l'an passé d'entreprendre une statistique forestière de la Suisse. Suivant son préavis on décide de faire examiner cette affaire par une commission, qui agira de concert avec le comité permanent; elle sera autorisée à faire des démarches pour obtenir que les données statistiques contenues dans les rapports des administrations cantonales soient élaborées suivant les mêmes principes, et réunies de la manière qui paraîtra la plus convenable.

Sur la proposition de M. le conseiller d'Etat *Rohr* de Berne, la société décide de prendre part à l'exposition universelle de Vienne, par un envoi collectif relatif à l'économie forestière; dans ce but on établit une commission qui se mettra en rapport avec le commissaire de l'exposition et les autorités cantonales; elle sera chargée de réunir les objets à exposer et de les classer.

A la fin de la séance, M. le professeur *Landolt* propose d'organiser des conférences dans les cantons qui ne possèdent pas des forestiers qui aient fait des études scientifiques; il désire que

le comité permanent cherche les moyens d'indemniser de leurs frais les hommes de l'art qui consentiraient à aller donner de semblables conférences dans différentes localités; il se mettrait ensuite en rapport avec les sociétés d'agriculture et d'utilité publique des cantons mentionnés, pour les engager à s'occuper de questions forestières, et à se faire donner des rapports sur ces matières. Le comité permanent est invité à se charger de l'exécution de cette proposition.

Le dîner, qui eut lieu au Faucon, fut très animé; des toasts et des chants remplirent de la manière la plus agréable les heures qui restaient encore jusqu'au départ des membres. A l'exception de St. Gall, Glaris, Schwytz, Uri, Genève et Valais, tous les cantons étaient représentés à la réunion.

Landolt.

Nouvelles de l'école forestière, année scolaire 1871—72.

Le polytechnicum suisse, dont l'école forestière forme la cinquième division, a eu dans l'année 1871—72 689 élèves réguliers, dont 242 Suisses et 447 étrangers; il faut ajouter à ce nombre 361 auditeurs qui ne suivaient que certains cours, ce qui donne un total de 1050 étudiants. L'école forestière a été suivie par 18 élèves et 3 auditeurs. Parmi les premiers, 11 ont suivi le premier cours et 7 le second, 14 appartiennent à la Suisse et 4 à l'étranger. Le canton de Berne comptait 3 élèves, celui de Schaffhouse 3, celui de Soleure 2 et ceux d'Argovie, de Neuchâtel, de St. Gall, du Tessin, du Valais et de Zoug chacun 1. Les étrangers venaient de France, de Norwège, des Indes orientales et de la Russie; les auditeurs appartiennent au Tessin, à Zürich et à la Servie.

Des 8 élèves qui sont sortis en août 1871, 6 ont fait en novembre l'examen en obtention de diplômes. Voici les noms de ceux qui l'ont reçu

Cordey, Louis de Lutry, Vaud
Probst, Joseph de Mümliswyl, Soleure
Robert, Florian de Jougny, Vaud
Rüdi, Félix de Granges, Soleure
Welti, Emile de Zürich.